

الرقم	الموضوع <i>Femme et travail</i>		مركز المرأة العربية للتدريب والبحوث
البلد : <i>Algérie</i>	موقع الواب :	المصدر : <i>Al Watan</i>	
العدد و [ص]:	التاريخ <i>11-12-2011</i>		

«Le problème réside dans les stéréotypes»

- Officiellement, il n'y a pas de discrimination entre les deux sexes en milieu professionnel, mais la femme active se plaint des difficultés qu'elle rencontre pour équilibrer entre son rôle de maman et celui de travailleuse. N'est-ce pas là une forme d'inégalité ?

En fait, les femmes au travail ne sont pas du tout protégées. Si elle est jeune, on considère qu'elle y est provisoirement, quand elle se marie, le travail est considéré comme un appoint car, institutionnellement, il est admis que son rôle est naturellement d'être une «femelle» au foyer. Raison de plus, si elle devient mère, son poste, lui est petit à petit retiré, car son congé de maternité, dans l'esprit général, doit être prolongé par un congé sans solde pour s'occuper de l'enfant.

Donc, par principe, on considère qu'elle est hors de son contexte naturel si elle occupe un emploi. Dans les administrations les hommes s'absentent plus que les femmes, et prétendre que les femmes mamans sont moins disponibles est une idée préconçue et fausse, archifausse !

On prétend que les femmes s'absentent à cause de leurs enfants, les hommes s'absentent sous des prétextes encore plus nombreux, la mère, le père, l'épouse, les enfants, la grand-mère, etc. Tout cela est accepté, car c'est dans l'ordre des choses qu'un homme fasse tout cela pour sa famille, c'est le patriarcat dans toute sa splendeur. Sauf que l'on oublie qu'une mère a une seule famille dont elle s'occupe, les hommes sont nombreux à tirer les prétextes de la famille nombreuse.

- Des femmes renoncent à leur travail, temporairement, par des congés sans solde, d'autres quittent définitivement leur poste... La femme ne retrouve donc pas les conditions d'avant sa grossesse...

Même une femme célibataire est confinée aux mêmes restrictions qu'une mère. Le problème réside dans les stéréotypes et non dans les faits ou les incapacités. Autre aspect à relever. Pourquoi ne pas créer les conditions de travail à tous les employés ? La création de structures d'accueil ne doit-elle pas faire partie des moyens que les responsables doivent mettre à la disposition des citoyens ? Les carences de gestion deviennent une cause de blocage des promotions des carrières des femmes ! C'est un non-sens ! Une aberration. Le congé parental ne doit pas être considéré juste comme un moyen de rendre plus disponibles les femmes, mais faire prendre conscience aux hommes et à la société en général que la prise en charge est l'affaire du couple et non des femmes seulement. C'est

cela qu'il faut institutionnaliser et non reprendre les idées révolues reproduites à partir d'un système de valeurs complètement rétrograde, misogyne et misanthrope. Les institutions gagneraient à créer des structures d'accueil et de prise en charge des enfants, telles que garderies, crèches, réfectoires au lieu de jeter les enfants à la rue entre midi et 13h. C'est cela la préservation des droits des travailleurs et des citoyens en général.

- Quelle autre forme de discrimination avez-vous relevé ?

Les inégalités salariales résident dans les discriminations lors des promotions, car dans les textes elles ne peuvent être évoquées. Lors des missions, les hommes sont envoyés à l'étranger alors que les femmes sont confinées dans les missions que les hommes refusent, à l'intérieur du pays, car peu valorisantes. Cela arrive souvent dans les administrations et dans les entreprises, à des exceptions près. Les avantages en nature sont aussi inégalitaires, les hommes responsables ont droit à des voitures de service pour leur famille alors qu'une femme ne demanderait jamais un véhicule de service pour faire accompagner son mari, comme le font les hommes directeurs. Tout cela constitue les inégalités salariales camouflées. L'interdiction du travail de nuit devient un prétexte pour que les femmes ne soient pas promues à des postes, en fait, quand on envoie en mission des femmes, pour plusieurs jours, n'est-ce pas un travail de nuit ? Les femmes qui commencent très tôt leur labour sortent de la maison à 5h du matin sans transport assuré, n'est-ce pas un travail de nuit ?

Fatima Arab